

Séance plénière du Grand Comité d'action pour le suffrage féminin : [1ère partie]

Autor(en): **Bondallaz, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 702

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Compte de chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD RÉDACTION M ^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M ^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne		Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6. 6 mois . . . 3.50 ETRANGER . . . 8.— Le numéro . . . 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date	ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées
		Les articles signés n'engagent que leurs auteurs		

Puisque les guerres commencent dans les esprits des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut édifier la défense de la paix.
U. N. E. S. C. O.
Préambule de la Constitution.

A NOS ABONNÉS

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement a été échu le 31 décembre qu'ils peuvent en régler le montant pour 1946 (6 frs.) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux I. 943.

Don des femmes suisses en faveur de la Fondation Général Guisan

A plusieurs reprises déjà, la présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses qui a été appelée à faire partie du comité de la Fondation Général Guisan s'est fait un plaisir et un devoir de parler de cette œuvre bien suisse. Elle nous donne l'occasion de prouver à notre armée et à son chef la reconnaissance que nous leur devons d'avoir préservé notre pays de l'invasion de troupes étrangères. Nous savons à quelles horreurs nous avons échappé ! Nous ne voudrions pas oublier les soldats qui ont donné leur santé pour garder nos libertés. Nous donnerons généreusement pour que le village des soldats puisse voir le jour !

Là-haut, quelque part dans la montagne, ces soldats malades pourront se soigner et recouvrer la santé au sein de leur famille. Dans des ateliers construits pour eux, ils pourront gagner une part de leur vie. Cela sera un puissant réconfort moral et ils guériront plus vite !

Le don des femmes suisses sera remis à la Fondation Général Guisan pour la construction d'une école par exemple. Pour réaliser ce projet versez votre obole au compte de chèques : VIII c 2288 Steckborn. Ecrivez au dos: pour la Fondation Général Guisan. A. J. N.

Séance plénière du Grand Comité d'action pour le Suffrage féminin

Le Comité d'action fondé l'été dernier afin d'appuyer la motion Oprecht et composé de 7 membres sous la présidence de M^{lle} Antoinette Quinche avait convoqué, pour le 17 février à Berne, à l'Hôtel Bristol, une séance d'information afin de rapporter sur le travail accompli jusqu'ici et sur les démarches et les activités envisagées.

Outre les différentes Associations cantona-

les pour le Suffrage féminin, de nombreuses Associations avaient répondu à l'appel et 75 Associations sur les 80 qui étaient convoquées totalisaient une centaine de déléguées parmi lesquelles nous avons eu le plaisir de voir nombre de jeunes. Sans pouvoir les nommer toutes, citons la Guilde des coopératrices; Union des Femmes, Femmes universitaires, Insitutrices, Union chrétienne de jeunes filles, Lyceum de Suisse, Association suisse de jardinières, Femmes abstinentes, Femmes socialistes, Union des paysannes, Association des ménagères, etc. Dans son rapport présidentiel, M^{lle} Quinche expose l'organisation du petit Comité d'action qui joue le rôle de Comité directeur et parle du travail accompli jusqu'ici. Notre brochure a été adressée à tous les conseillers nationaux, une démarche a été faite auprès de M. Oprecht pour que son postulat soit discuté dans la prochaine session; une invitation a été adressée aux conseillers nationaux sympathisants pour une soirée d'information; 4 seulement se sont dérangés.



Cliché Mouvement Féministe
Mlle Antoinette QUINCHE, Dr. en droit avocate à Lausanne
Présidente du Grand Comité d'action pour le suffrage féminin.

M^{me} Thalmann, vice-présidente (Berne) a demandé une audience à M. de Steiger pour lui offrir notre collaboration afin de se documenter pour son rapport, ce qu'il a accepté. Nous sommes opposées au projet formulé d'une consultation féminine: tout d'abord pour des raisons de principe, parce qu'une telle consultation ne repose sur aucune base légale, n'a aucune valeur juridique et n'offre aucune garantie dans son exécution. Nous adresserons à M. de Steiger un avis de droit exposant l'absence de valeur de cette consultation, un statisticien lui prouvera qu'elle manque de sérieux scientifique.

Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville s'est refusé à une telle enquête.

Propagande. Un comité d'honneur se constitue, formé de citoyens en vue, dont les noms doivent nous aider dans notre campagne. Des comités d'action seront formés dans les cantons qui n'ont pas de section du suffrage. A la suite des conférences de M^{lle} Quinche à Locarno, Lugano et Bellinzona un comité a été formé à Lugano sous la présidence de M^{lle} Bella. Dans le canton du Valais, à la suite d'une conférence de M^{lle} Quinche un groupe s'est constitué sous la présidence de M^{lle} de Sépibus (Sion) et des démarches sont en cours dans le canton de Fribourg. M^{lle} Quinche énumère ensuite les démarches qui sont en cours dans 15 cantons; 4 cantons: Genève, Zurich, Bâle-Ville et Bâle-Campagne verront déjà des votations populaires intervenir cette année; le Congrès des intérêts féminins de Zurich (sept. 1946) se terminera par une grande journée suffragiste. Aux femmes d'agir pour obtenir leurs

droits; qu'elles affirment leurs droits et leur volonté de collaborer.

M^{me} Sprecher (Lyceum-Zurich) remercie M^{lle} Quinche et le comité de son travail et M^{me} Studer-de Goumoëns (Winterthur) s'élève avec force contre l'idée d'une consultation féminine. M^{me} Thalmann (Berne) expose ensuite la situation du mouvement suffragiste en Suisse et montre les difficultés qui consistent à convaincre la moitié des électeurs plus un et la majorité des cantons. Quels moyens de propagande avons-nous? Les conférences (voir la liste des conférencières), la formation de conférencières bien renseignées, bien préparées serait nécessaire, on prévoit un cours de conférencières (ce projet sera repris au cours de la séance d'après-midi) notre service de presse est incomplet il y a encore trop de journaux où nous ne pouvons faire pénétrer nos idées; il faut que toutes les femmes ayant accès à une rédaction y interviennent en notre faveur; la radio doit être utilisée; chaque mois, devrait être donnée une chronique sur le suffrage féminin en Suisse. Des démarches ont été faites auprès des réactrices des heures de la femme à Berne, Bâle et Zurich. Restent encore les affiches dans les magasins et la

propagande personnelle pour gagner des partisans dans le public et dans les partis politiques.

M^{lle} Grütter (Berne) termine la matinée par une analyse de la charte des Nations unies et des dispositions qui concernent plus spécialement les femmes; les pays membres devront avoir l'égalité civique des hommes et des femmes; les femmes peuvent accéder à diverses fonctions de l'organisation. Pourrions-nous adhérer à l'Organisation des Nations Unies? La question peut se poser dans un avenir plus ou moins rapproché.

Après un repas en commun, la séance prend à 14 h. 15.

Conférences et cours pour conférencières. L'Assemblée se prononce en faveur de deux cours pour conférencières, l'un pour les Suisses allemandes, chez M. Wartenweiler à Herzberg, l'autre à Veness sur Lausanne pour les Romandes. M^{me} Vischer-Alioth recommande chaudement ces cours et suggère qu'on y fasse de la contradiction pour exercer l'esprit de répartie; ils auraient lieu au cours d'un week-end; à part les frais de voyage, la dépense serait minime. On y convierait aussi les conférencières, les Parlements de jeunesse, les partis politiques. Une séance du Parlement de jeunesse de Bienne est déjà consacrée au Suffrage féminin le 20 février.

Finances. M^{me} Prince (Genève) présente les comptes qui après des recettes de 1550 fr. 45 et des dépenses de 681 fr. 19 laissent une somme en caisse de 869 fr. 26. Seule ou à peu près, l'Association suisse pour le Suffrage féminin a jusqu'ici alimenté la Caisse du Comité d'action. M^{me} Prince rappelle que le compte de chèques postaux de ce Comité est I. 9864 et qu'il reçoit les dons avec gratitude.

Pour se procurer l'argent nécessaire à toute propagande un projet de vente de cartes postales par pochettes de 6 est proposé. Ces cartes postales seraient adressées aux différentes Associations qui se chargeraient de la vente parmi leurs membres. M^{lle} Anna Martin suggère l'idée de cartes artistiques en couleurs, reproductions de tableaux de peintres suisses représentant la femme dans diverses activités. Cette question, longuement discutée, demande encore à être étudiée et sera soumise au Comité, ainsi qu'un projet de films, projet qui soulève une longue discussion en raison du coût élevé de son exécution. M^{me} Leuch suggère la projection sur les écrans de cinémas (qui voudraient bien les accepter) de clichés ou de slogans se rapportant à l'activité féminine dans tous les domaines.

(suite en 3^{me} page)



Figures et portraits de femmes

Isabelle Eberhardt (1877-1904)

« Toute jeune j'ai senti que la terre existait et j'ai voulu en connaître les lointains. Je n'étais pas faite pour tourner dans un manège avec des œillères de soie. Je ne me suis pas composée un idéal; j'ai marché à la découverte » (mai 1904). Isabelle EBERHARDT.

Ce que nous appelons hasard n'est souvent qu'un accomplissement. Faut-il s'étonner que ce soit à Genève, la cité où se sont affrontés, au cours des âges, tant d'idées contradictoires et les représentants de tant de peuples divers, que na-

L'auteur de cet article tient à remercier M. Weber, directeur de l'Institut d'anatomie de l'Université de Genève de la riche documentation qu'il a bien voulu lui confier.

quit, à la fin du dix-neuvième siècle, l'étonnante jeune femme trop peu connue qui porta le double nom d'Isabelle Eberhardt et de Si Mahmud Saâdi ?

Fille d'une mère sujette russe, bien qu'issue d'une famille allemande, et d'un père inconnu qui, à en croire un des admirateurs d'Isabelle, était pope de l'Eglise russe à Genève et qui, selon Isabelle Eberhardt elle-même, était un Russe musulman, cette jeune fille grandit dans une villa des bords du lac, à la fois privée de famille au sens habituel du mot et entourée par l'affection d'un vieux grand-oncle qui était peut-être son père, d'une mère veuve ou divorcée, ainsi que de frères et sœurs issus du mariage que cette mère avait contracté en Russie. L'enfant porta le costume d'un garçon, sous prétexte d'avoir à parcourir seules les routes de la banlieue genevoise pour se rendre à l'école.

Très jeune, Isabelle entreprit des études de médecine, puis, dégoûtée des horizons étroits de la vie suisse, elle suivit sa mère en Algérie. Cette dernière se fixa à Bône, y embrassa la foi musulmane et mourut au bout de quelques mois. Isabelle revint à Genève afin de soigner son grand-oncle dont les forces déclinaient. Lui ayant fermé les yeux, elle hérita de lui une petite fortune et se décida à embrasser la carrière de journaliste. Elle séjourna un peu de temps à Paris, fit divers voyages, rendit visite

à l'un de ses frères qui vivait à Marseille, puis retourna en Algérie.

Avide d'inconnu et de liberté, Isabelle renonça bientôt à tout autre luxe que celui de son indépendance. Pendant des mois, seule, à cheval, vêtue en Arabe, elle parcourut la Tunisie et l'Est constantinois. En 1901, elle pénétra dans le Sud et se rendit à Eloued où elle fit la connaissance d'un maréchal des logis de spahis: Sliman Ehni, Algérien dont le père s'était naturalisé français. Elle épousa Sliman selon le rite musulman. Chose curieuse, c'est pourtant ce séjour à Eloued où elle devint l'épouse d'un musulman qu'elle entra en relation étroite avec la confrérie musulmane de Kadryias, fut initiée et admise parmi les membres de la confrérie, tout comme si elle eût été un homme. Sa double personnalité, d'ailleurs franchement avouée: épouse de Sliman Ehni et Si-Mahmoud Saâdi de la confrérie des Kadryias assura à Isabelle la possibilité de pénétrer dans les milieux les plus divers, et elle usa largement de cet avantage pour sa profession de journaliste.

A cette époque, elle collabora à plusieurs quotidiens et à diverses revues de France et d'Algérie, sous le nom d'Isabelle Eberhardt. La part qu'elle prend à la vie indigène est des plus intéressantes. Tout en admettant sincèrement la domination française de l'Algérie, elle déplore la profanation commise par l'influence coloniale sur

l'existence indigène, et les sévices d'un certain genre de colons à l'esprit médiocre, aux prétentions égoïstes, qui voudraient réduire l'Arabe et le Bédouin à une sorte d'esclavage. Non seulement ses convictions musulmanes se révoltent à cette idée, mais il lui semble que, pour la France elle-même, cette conception d'un empire colonial privé de ses vraies richesses ne pourrait être que funeste. Elle défend l'idée d'une colonisation par l'amitié, par la collaboration, par un double jeu d'influence où le pays sujet apporte lui aussi son trésor spirituel à la nation victorieuse. C'est dans cette disposition qu'elle collabore activement aux journaux dirigés par le rédacteur Victor Barrucand qui, plus tard, réunira en volume les meilleures pages d'Isabelle Eberhardt, et présentera sa mémoire au grand public comme celle d'une pionnière coloniale ayant préparé l'opinion

